



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, le **mardi 13 février 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2018-02-030

SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

2018-02-031

SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 9 JANVIER 2018 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2018, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2018.

2018-02-032

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-02)



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2018-02-033

**SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE
DÉCEMBRE 2017 ET LE MOIS DE JANVIER 2018**

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2017 et le mois de janvier 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2018-02-034

**SUJET : COMMISSIONS DE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL –
NOMINATION DES PRÉSIDENTS, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES
GESTIONNAIRES PRINCIPAUX ET ADOPTION DE L'HORAIRE**

Considérant les recommandations de la Commission générale élargie du 22 janvier 2018, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ OU RETIRÉ À LA MAJORITÉ**

De nommer les présidents, les vice-présidents et les gestionnaires principaux des commissions de travail du conseil pour une période de deux (2) ans comme suit, et d'adopter l'horaire proposé :

Quand	Commission	Nom	Titre
1 ^{er} lundi du mois	Commission générale élargie	Monsieur Yvan Cardinal	Président
		Maire suppléant	Vice- président
		Monsieur Michel Perrier	Gestionnaire principal
	Commission de développement social, des services communautaires et loisirs	Madame Denise Bergeron	Présidente
		Monsieur Sam Ierfino	Vice- président
		Monsieur Simon Grenier	Gestionnaire principal
2 ^e lundi du mois	Commission de développement durable	Monsieur Alexandre Wolford	Président
		Madame Claudine Girouard-Morel	Vice- présidente
		Monsieur Michel Perrier	Gestionnaire principal



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

3 ^e lundi du mois	Commission d'administration et de finances	Madame Diane Boyer	Présidente
		Monsieur René Lecavalier	Vice- président
		Me Etienne Bergevin Byette	Gestionnaire principal
4 ^e lundi du mois	Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire	Monsieur René Lecavalier	Président
		Madame Diane Boyer	Vice- présidente
		Madame Isabel Boulay	Gestionnaire principal (TPI)
		Monsieur Richard Dubois	Gestionnaire principal (AT)
	Commission de sécurité publique	Monsieur Sam Ierfino	Président
		Madame Denise Bergeron	Vice- présidente
		Monsieur Yanick Bernier	Gestionnaire principal

2018-02-035

SUJET : NOMINATION DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIÉGER
À DIVERS COMITÉS

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les élus suivants soient nommés pour une période de deux (2) ans
pour siéger au nom du conseil municipal de la Ville de Pincourt aux
comités ci-après :

Comité de Politique de développement social	
Jeunesse	M. Yvan Cardinal
	M. Alexandre Wolford
Interculturel	M. Sam Ierfino
Comité de Ville en santé	Mme Denise Bergeron
Comité consultatif d'urbanisme	Mme Claudine Girouard-Morel

2018-02-036

SUJET : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2017-06-172 – FORMATION
D'UN COMITÉ – PRÉPARATION D'UN PLAN D'ACTION – LOI
ASSURANT L'EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES
HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE,
PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

7501



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'amender la résolution 2017-06-172 – Formation d'un comité – Préparation d'un plan d'action – Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, en changeant la phrase :

- « *Le président de la Commission de développement social, des services communautaires et loisirs (représentant du Conseil) ;* »

Par :

- « *Un membre du conseil municipal ;* »

2018-02-037

SUJET : NOMINATION DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que madame la conseillère Diane Boyer soit nommée déléguée pour siéger au nom du conseil municipal à la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2018-02-038

SUJET : AUTORISATION DE LA TENUE DE TROIS (3) JOURS D'ACTIVITÉS, LES 10, 11 ET 12 AOÛT 2018 POUR LA FÊTE DE PINCOURT INCLUANT LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 11 AOÛT 2018

CONSIDÉRANT que le comité organisateur ainsi que la direction générale prennent soin de planifier les activités, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue de trois (3) jours d'activités, les 10, 11 et 12 août 2018 pour la Fête de Pincourt, incluant la Journée des pompiers le samedi 11 août 2018 et de reconnaître la Journée des pompiers du 11 août 2018 comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser un défilé de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 11 août 2018, selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques le 11 août 2018.

D'autoriser la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires les 10, 11 et 12 août 2018.

D'autoriser la fin des activités, du samedi 11 août 2018, au parc Bellevue, au plus tard à minuit.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2018-02-039

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE DE STATIONNEMENT DE NUIT POUR LA SAISON D'HIVER 2017-2018

Considérant le projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018 adopté par la résolution 2017-12-336 en séance ordinaire le 12 décembre 2017, il est



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'octroi d'un contrat pour le déneigement des stationnements municipaux dans le cadre du projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018, auprès de « *Les Serres Gabriel* », pour une somme de 5 346,34 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 02.330.00.521.

2018-02-040

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ –
REMORQUAGE DES VÉHICULES STATIONNÉS SANS VIGNETTE
DANS LES AIRES DE STATIONNEMENT INCITATIF PRÉVUES AU
PROJET PILOTE DE STATIONNEMENT DE NUIT POUR LA SAISON
D'HIVER 2017-2018

Considérant le projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018 adopté par la résolution 2017-12-336 en séance ordinaire le 12 décembre 2017, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le paiement d'une somme de 2 575,44 \$, toutes taxes incluses, auprès de « *Transport Goineau Remorquage* », pour le remorquage des véhicules stationnés sans vignette dans les aires de stationnement incitatif prévues au projet pilote de stationnement de nuit pour la saison d'hiver 2017-2018 en date du 7 février 2018.

Que cette dépense soit financée par surplus non réservé et imputée au poste budgétaire 02.330.00.513.

2018-02-041

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS DU
CONSEIL » - OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DES FAMILLES
DE RÉFUGIÉS SYRIENS

Considérant l'approbation de la Commission générale élargie du 6 mars 2017 ;

Considérant la confirmation reçue du Coordonnateur administratif de la Paroisse Saint-Michel à savoir que des familles syriennes sont arrivées dans la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une aide financière de 1 500 \$ à des familles de réfugiés syriens maintenant citoyens de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges.

Que cette dépense soit financée par la réserve « Projets du conseil » et imputée au poste budgétaire 02.790.01.497.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2018-02-042

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE « FONDS RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS » – ACHAT DE JEUX INTÉRIEURS

Considérant l'approbation de la Commission générale élargie du 5 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature, par le directeur général, monsieur Michel Perrier, du contrat pour l'achat et l'installation de jeux intérieurs auprès de « *Jeux 1000 pattes* » pour la somme de 99 781,05 \$, toutes taxes incluses ;

D'entériner l'émission d'un chèque d'acompte d'une somme de 25 000 \$;

Que cette dépense, financée par le « Fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnements », soit imputée au poste comptable 22.700.40.048.

2018-02-043

SUJET : AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE MARCHÉ SYMBOLIQUE DU PARDON DANS LES RUES DE PINCOURT

Considérant la demande d'autorisation déposée par la Paroisse Notre-Dame-de-Lorette le 11 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue d'une marche symbolique du pardon le vendredi 30 mars 2018 de 10 h à midi sur le territoire de la Ville de Pincourt ;

Que le trajet proposé devra être modifié et approuvé par la direction générale de la Ville de Pincourt ;

Que les autorisations nécessaires au bon déroulement de la marche devront être obtenues et transmises par la Paroisse Notre-Dame-de-Lorette à la Ville de Pincourt avant la tenue de l'événement ;

Que copie de cette résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

2018-02-044

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

2018-02-045

SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SIGNER LA
PROLONGATION DU BAIL DE LA TIMBREUSE AUPRÈS DE
« PITNEY BOWES »

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la signature, par le directeur général, monsieur Michel Perrier, de la prolongation du bail de la timbreuse auprès de « Pitney Bowes » pour une durée de soixante (60) mois pour une somme de 9 951,78 \$, toutes taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville.

2018-02-046

SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – FACTURES
DIVERSES

Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines factures diverses étant donné que les procédures de réclamations ont été effectuées, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe ;

Considérant que ces factures demeureront dans nos listes extracomptables, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la provision pour créances douteuses de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 3 544,66 \$.

2018-02-047

SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – TAXES
MUNICIPALES

Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines taxes municipales, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la provision pour créances douteuses des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 504,35 \$.

2018-02-048

SUJET : COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À
MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses étant donné que deux envois de réclamations ont été effectués, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe ;

Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2016 et qu'elles demeureront dans nos listes extracomptables, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 1 599,41 \$ à même la provision pour créances douteuses.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2018-02-049** **SUJET :** **COMPTES À RECEVOIR – TAXES MUNICIPALES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES**
- Considérant qu'il y a lieu de radier certaines taxes municipales ;
- Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2016 et qu'elles sont périmées, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la radiation des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 501,79 \$ à même la provision pour créances douteuses.
- 2018-02-050** **SUJET :** **AUTORISATION DE SIGNATURE – PERMISSION D'IMPLANTATION**
- Considérant l'implantation du chemin des Tours dans l'emprise d'Hydro-Québec, il est
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt la permission d'Hydro-Québec afin d'implanter et d'entretenir une nouvelle rue, la piste cyclable et leurs éclairages.
- 2018-02-051** **SUJET :** **AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE – ARTICLE 32 DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**
- Considérant l'implantation des infrastructures municipales dans le cadre du projet de la Place Pierre Brunet, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De mandater la firme d'ingénierie CDGU ingénierie urbaine pour soumettre la demande au Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et pour présenter tout engagement en lien avec cette demande.
- De confirmer l'engagement de la Ville de Pincourt à transmettre au MDDELCC, au plus tard soixante (60) jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.
- 2018-02-052** **SUJET :** **PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – FÉVRIER 2018**
- PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

A) Paiement à effectuer à « Comeau Expert-Conseil »

Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 12 252,02 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 7 pour les travaux de services professionnels au 31 décembre 2017 et la somme de 8 623,13 \$ pour les travaux de services professionnels au 31 janvier 2018.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

B) Paiement à effectuer à « Gérald Théorêt inc. »

Pour le projet de réfection de la rue Watson, de l'avenue Laflèche, de la 19^e Avenue et la construction d'une rue dans l'emprise d'Hydro-Québec – Duhamel phase 1, la somme de 435 490,19 \$, toutes taxes incluses, représentant les décomptes progressifs no 3 et 4 pour les travaux exécutés jusqu'au 22 décembre 2017.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2018-02-053

SUJET : OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA RÉFECTION DE LA PISCINE MUNICIPALE DE PINCOURT

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à octroyer un mandat pour les services professionnels en ingénierie pour la réfection de la piscine municipale à la firme « Girard-Hébert », pour une somme de 15 521,63 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le règlement 875 et imputée au poste comptable 22.700.20.034.

2018-02-054

SUJET : ENGAGEMENT DE LA VILLE DE PINCOURT – PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 À 2018

ATTENDU QUE la Ville de Pincourt a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la Ville de Pincourt doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, il est

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la Ville de Pincourt s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

7507



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Qu'elle s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

Qu'elle approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Qu'elle s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Qu'elle s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

Qu'elle atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

2018-02-055

SUJET :

DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE POMPE DE 4 POUCES SUR REMORQUE POUR L'USINE D'ÉPURATION

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser l'achat d'une pompe de 4 pouces sur remorque pour l'usine d'épuration, suivant recherche de prix, auprès de « *Doyon Pompes et solutions inc.* », pour la somme de 43 719,24 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.400.40.079.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 4 371,92 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-056

SUJET :

DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE DEUX CAMIONNETTES UTILITAIRES

**PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat de deux camionnettes utilitaires pour le Service des travaux publics et des infrastructures, suivant recherche de prix, auprès de « Cadillac Chevrolet Buick GMC de l'Île-Perrot », pour la somme de 90 778,70 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.300.40.034.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 18 155,74 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-057

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE PANNEAUX D'IDENTIFICATION DES PARCS ET LIEUX PUBLICS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat panneaux d'identification des parcs et lieux publics, suivant recherche de prix, auprès de « Kalitec inc. », pour la somme de 70 210,10 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.100.10.534.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 7 021,01 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-058

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANÇÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE CITERNE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une citerne, suivant recherche de prix, auprès de « Camion Dubois », pour la somme de 49 094,33 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.300.40.035.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 4 909,43 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-059

SUJET : DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – REMPLACEMENT DES CLÔTURES DE L'ABRI DES FRAPPEURS JUSQU'AUX BANCS DES JOUEURS AU PARC SHAMROCK 1

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser le remplacement des clôtures de l'abri des frappeurs jusqu'aux bancs des joueurs au parc Shamrock 1, suivant recherche de prix, par la firme « *Interclôtures Jermar* », pour la somme de 45 400,33 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.700.40.047.

2018-02-060 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – PROJET EXPÉRIMENTAL DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DE L'AGRILE DU FRÊNE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi d'un mandat pour un projet expérimental de contrôle biologique de l'agrile du frêne, suivant recherche de prix, à la firme « *GDG Environnement / INRS / Ressources naturelles Canada* », pour une période de trois (3) ans pour la somme de 24 719,63 \$, toutes taxes incluses, pour la première année. Cette somme sera indexée selon l'IPC pour les années subséquentes.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 02.320.00.497.

2018-02-061 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN MINI-CHARGEUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'un mini-chargeur, suivant recherche de prix, auprès de « *Jean-René Lafond* », pour la somme de 60 434,97 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.300.40.086.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 6 043,50 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-062 SUJET : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE POUR L'ANNÉE 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi d'un contrat à « *A1 Lignes Jaunes* » pour le marquage de la chaussée pour l'année 2018 pour une somme de 77 414,21 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.350.00.520.

2018-02-063 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2018



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « LEC Inc. » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;

Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 14 113,19 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de février 2018 à l'Aréna de la Cité des jeunes.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.

D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.

2018-02-064

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » – ACHAT DE DEUX (2) PAIRES DE MINI-BUTS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à procéder à l'achat de deux (2) paires de mini-buts auprès de « Soccer Experts », suivant recherche de prix, pour la somme de 4 500,12 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux », soit imputée au poste comptable 22.700.40.091.

2018-02-065

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » – ACHAT D'UN CANON À MOUSSE F-3

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à procéder à l'achat d'un (1) canon à mousse F-3 et de douze (12) caisses de mousse auprès de « Proludik Inc. », suivant recherche de prix, pour la somme de 5 403,83 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux », soit imputée au poste comptable 22.700.40.092.

2018-02-066

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE « FONDS RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS » – MANDAT POUR LA PLANIFICATION DU PARC DU SUROÏT



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à octroyer un mandat, pour la planification du parc du Suroît, auprès de « *Loisirs et Sport Montérégie* », suivant recherche de prix, pour la somme de 2 021,26 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le « Fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnements », soit imputée au poste comptable 22.700.10.042.

2018-02-067

SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » – ACHAT D'ABREUVOIRS POUR L'OMNI-CENTRE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires à procéder à l'achat et l'installation de 2 abreuvoirs Oasis pour fauteuils roulants auprès de « *Aqua-pompes inc.* », suivant recherche de prix, pour la somme de 2 643,28 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Entretien des immeubles et mobilier urbain », soit imputée au poste comptable 22.700.40.750.

2018-02-068

SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT AUPRÈS DE B.E.M. FEUX D'ARTIFICE INC. DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 11 AOÛT 2018

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 836 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, ou, en son absence, le directeur général adjoint, M^e Etienne Bergevin Byette, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, un contrat auprès de B.E.M. Feux d'artifice inc. pour la tenue d'un spectacle de feux d'artifice le 11 août 2018, dans le cadre de la Journée des pompiers.

D'autoriser le paiement d'une somme de 65 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2018-02-069

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE CASIERS ET DE BANCS POUR LES POMPIERS

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annulation

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser l'achat de casiers et de bancs pour les pompiers, suivant recherche de prix auprès de fournisseurs reconnus, auprès de « *Boivin & Gauvin inc.* », pour une somme de 10 690,29 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit financée par le fonds de roulement et imputée au poste comptable 22.220.50.895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 138,06 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-070

SUJET : ABROGATION - RÉOLUTION 2017-12-351 – DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - ACHAT D'UNE ENSACHEUSE POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

Considérant que le produit, après essai, ne remplit pas les exigences de la ville sur le plan de la qualité et de l'efficience, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'abroger la résolution 2017-12-351 – Dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement – Achat d'une ensacheuse pour la sécurité civile.

2018-02-071

SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat d'une remorque pour la sécurité civile, suivant recherche de prix, auprès de « *MEGCASS* », pour la somme de 38 955,03 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.220.40.095.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 3 895,50 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-02-072

SUJET : RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MONSIEUR IAN MACLEOD AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Considérant que le mandat de deux ans de monsieur Ian MacLeod est terminé ;

Considérant que la Ville de Pincourt doit assurer un nombre minimal de membres au sein du Comité consultatif d'urbanisme en vertu des dispositions du Règlement numéro 782 ;

Considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 782, le mandat d'un membre peut être renouvelé ;



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

Considérant que monsieur Ian MacLeod a manifesté son désir de demeurer au sein du Comité consultatif d'urbanisme, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De renouveler le mandat de monsieur Ian MacLeod à titre de membre bénévole au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.

2018-02-073 SUJET : APPROBATION DU PROJET ING-279731 DE VIDÉOTRON S.E.N.C.

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'approbation du projet ING-279731 de Vidéo-tron S.E.N.C. concernant des travaux à effectuer sur le territoire de la Ville de Pincourt.

2018-02-074 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 22 janvier 2018

Comité consultatif d'urbanisme

- 31 janvier 2018

2018-02-075 SUJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 819-03 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 819 - RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE PINCOURT, TEL QU'AMENDÉ

Considérant l'adoption du premier projet de Règlement numéro 819-03 – Règlement amendant le règlement 819 - Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt, tel qu'amendé, en séance ordinaire le 9 janvier 2018 sous la résolution 2018-01-026, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le Règlement numéro 819-03 – Règlement amendant le règlement 819 - Règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Pincourt, tel qu'amendé.



No de résolution
ou annotation

VILLE DE PINCOURT

- 2018-02-076 **SUJET :** ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876 –
RÈGLEMENT RELATIF À LA PUBLICATION D’AVIS PUBLIC
- Considérant la présentation de l’avis de motion du Règlement numéro 876 – Règlement relatif à la publication d’avis public en séance ordinaire le 11 juillet 2017 sous la résolution 2017-07-225, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’adopter le projet de Règlement numéro 876 – Règlement relatif à la publication d’avis public.
- 2018-02-077 **SUJET :** DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 756 051 – 761,
CHEMIN DUHAMEL – PERMETTRE L’AMÉNAGEMENT D’UNE
PISCINE EN COUR AVANT
- Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 5 756 051 ;
- Considérant la recommandation du Comité consultatif d’urbanisme relativement à cette dérogation mineure, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’accepter les recommandations du Comité consultatif d’urbanisme et d’autoriser le greffier à procéder selon l’article 145.6 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant le lot 5 756 051 – 761, chemin Duhamel, afin de permettre l’aménagement d’une piscine en cour avant.
- 2018-02-078 **AVIS** DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 882 RELATIF À LA
SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT EN MILIEU
RÉSIDENTIEL
- Madame la conseillère Denise Bergeron annonce que le Règlement numéro 882 relatif à la surveillance des opérations de déneigement en milieu résidentiel sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d’une séance tenue à une date ultérieure.
- 2018-02-079 **SUJET :** ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 882 –
RÈGLEMENT RELATIF À LA SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS
DE DÉNEIGEMENT EN MILIEU RÉSIDENTIEL
- Considérant la présentation de l’avis de motion du Règlement numéro 882 relatif à la surveillance des opérations de déneigement en milieu résidentiel, il est
- PROPOSÉ PAR** Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ
- D’adopter le projet de Règlement numéro 882 relatif à la surveillance des opérations de déneigement en milieu résidentiel



VILLE DE PINCOURT

No de résolution
ou annotation

2018-02-080

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 883 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET UN EMPRUNT DE 2 717 748 \$ À CETTE FIN

Monsieur le conseiller René Lecavalier annonce que le Règlement numéro 883 décrétant des travaux de construction des infrastructures municipales dans le secteur de la place Pierre Brunet et un emprunt de 2 717 748 \$ à cette fin sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2018-02-081

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 884 RELATIF AU TRAITEMENT SALARIAL DES ÉLUS MUNICIPAUX

Madame la conseillère Diane Boyer annonce que le Règlement numéro 884 relatif au traitement salarial des élus municipaux sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 34 et s'est terminée à 19 h 36.

2018-02-082

SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2018

**PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

À 19 h 36, de lever la Séance ordinaire du 13 février 2018.


YVAN CARDINAL
MAIRE


ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER